L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 21 DECEMBRE 1844.

PAR MAGNE & WEISSE.
No. 51, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance 5

Le terme d'un semestre et pour une année. Au cas de souscription, soit au journal quotidien, soit aux annonces, ne sera compté de cette manière de la part de l'abonné, à moins qu'il en ait donné avec par le, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES: Tarif de chaque langue, pour la première fois, [illegible] pour chaque insertion subséquente. [illegible] une nouvelle annonce [illegible] DIX lignes ou moins.

ANNONCES [illegible] Les artisans et personnes [illegible] banques [illegible] $40. Ce abonnement [illegible] à majorité [illegible] $40 Ce abonnement [illegible] avant [illegible]

Le prix [illegible] ANNONCES [illegible] Immobilier [illegible] Ventes [illegible] Immobilier [illegible] Ventes [illegible] Ventes [illegible] Ventes